

	<p>Coronavirus (COVID-19) : Séance du conseil du 14 avril 2020</p>
---	---

Coronavirus (COVID-19): Séance du conseil du 14 avril 2020

Municipalité de Pontiac

7 avril 2020 – 14 h 00

Ce que vous devez savoir :

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu, tel que prévu au calendrier, le **mardi 14 avril prochain** ; toutefois sa forme sera modifiée.
- Afin de se conformer aux directives gouvernementales et ainsi éviter tout type de rassemblement public, cette prochaine séance du conseil sera tenue entre élus via téléconférence.
- La ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec recommande cette procédure afin de minimiser tous les risques de propagation.
- **Par souci de transparence**, la Municipalité permettra au public, par mesure d'exception, de consulter rapidement la « version ébauche » du procès-verbal de cette séance dès le lendemain soit le mercredi 15 avril 2020.

Où s'informer :

- Si la COVID-19 vous inquiète : 1 877 644-4545 ;
- Pour tout **service d'aide** (alimentaire, aînés, bénévolat, violence conjugale, etc.) consultez : www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca ;
- Pour **signaler toute situation sérieuse** qui nécessite une intervention policière : 819 459-9911 ou 1 888 459-9911;
- Directives gouvernementales :
 - Gouvernement du Québec : www.quebec.ca
 - Gouvernement du Canada : www.canada.ca
- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com ;
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun.